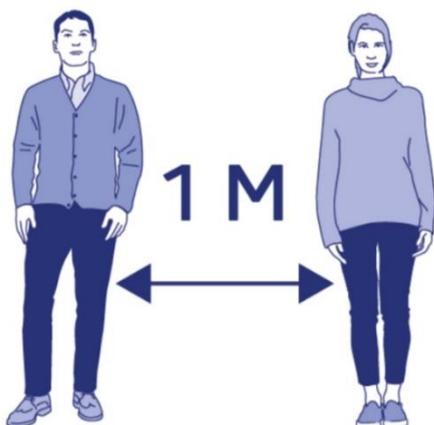


1 – Organisation et EPI



Mise en place des conditions et une organisation permettant aux participants de respecter les mesures de distanciation sociale (au moins 1 m) et plus globalement de réduire le risque lié au COVID-19.

Identification et approvisionnement des EPI et des vêtements de travail nécessaires à la prévention de ce risque. Prévoir les modalités de formation à leur utilisation (comment les porter, comment les retirer ou les jeter).

2 – Gestes barrières, points d'eau et gel hydroalcoolique



Information des participants sur les mesures de prévention liées au COVID-19 mises en place lors de l'accueil.

Rappeler les gestes barrières.

Identifier un interlocuteur interne.

Indiquer tous les points d'eau disponibles pour se laver les mains et le gel hydroalcoolique mis à disposition des participants.

Donner les informations spécifiques liées au COVID-19 (règles de déplacement et de protection).

Tracer et formaliser les informations communiquées lors de cet accueil.

3 – Vérification

Vérification du respect par le participant des mesures de prévention prévues, en particulier sur le respect des gestes barrières et de la bonne utilisation des EPI fournis.

Vérification que les participants sont correctement équipés et dotés en EPI, en gel hydroalcoolique ... pour prévenir les risques liés au COVID-19.

